



LYCEE DES
METIERS DE
L'ECO-
HABITAT ET
DES TECH-
NOLOGIES

Les périodes de formation en milieu professionnel (stages en entreprise)

Tous les diplômes préparés au lycée professionnel Vauvenargues comportent des périodes de formation en entreprise. Ces stages sont obligatoires et font l'objet d'une évaluation comme les matières enseignées en cours. S'ils ne sont pas effectués, le diplôme ne pourra pas être validé.

Les stages en entreprise sont également l'occasion de vérifier si le métier que l'élève a choisi lui plait, de mettre ses connaissances en pratique, de tester ses motivations, de se faire apprécier par un employeur...

Des conventions de stage tripartites sont distribuées aux élèves par leur professeur principal ainsi que le calendrier des stages. Elles sont également téléchargeables sur notre ENT ATRIUM PACA et devront être complétées par l'entreprise et la famille avant le démarrage du stage.

Les périodes de stages sont de 12 à 14 semaines réparties sur les deux années de CAP et de 22 semaines réparties sur les trois années de BAC PRO.